

Image not found or type unknown



## Droit d'usage et d'habitation pour tuteur enfant handicapé

Par **clematite34**, le **12/06/2015** à **14:56**

Bonjour, Est il vrai que le tuteur d'un enfant handicapé ne peut bénéficier d'un droit d'usage et d'habitation d'une villa dont cet enfant héritera au décès de son père . Merci de votre réponse (question qui fait suite à la question posée le 8/6 dont j'ai eu la réponse très rapide.